Banque pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs. Adopté.

Proposé par M. Joseph White, secondé par M. Gédéon Thibaudeau :

Que l'assemblée procède à l'élection des directeurs de cette banque. Adopté.

Après le dépouillement du scrutin, MM. les scrutateurs font le rapport suivant :

Nous, scrutateurs dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la banque d'Hochelaga, ce jour, déclarons les messieurs suivants, élus directeurs de cette banque pour l'année courante ;

MM. F. X. Saint-Charles, M. Laurent, R. Bickerdike, Chs. Chaput et J. D. Rolland.

(Signé) JOS. MERCIER.
J. A. VAILLANCOURT.
JOS. RICHARD.

Montréal, 15 janvier 1891.

Proposé par M. F. L. Béique, secondé par Jos. Mélançon :

Que dans le but d'offrir à MM. les actionnaires de cette banque plus de facilité à assister aux assemblées générales annuelles, que la date de ces assemblées soit fixée pour l'avenir au 15 juin (ou au jour juridique suivant, si le 15 juin est fête légale), la prochaine assemblée devant avoir lieu le 15 juin 1892 : que les dividendes soient payés le 1er juin et le 1er décembre de chaque année, commençant le 1er juin 1891, et que le livre de transferts reste ferme pendant les 15 jours précédant tels paiements. Adopté.

Proposé pas M. J. A. Vaillancourt, secondé par M. Jos Richard. Que pour la fin spéciale d'autoriser le bureau de direction à créer sous l'opération du nouvel " Acte des Banques " (53 Victoria ch. 31, devenant en force le 1er juillet 1891), un fonds de garantie et au besoin un fonds de retraite pour les officiers de cette banque et d'approprier à cette fin tels montants qu'ils croiront nécessaires ; que cette assemblée s'ajourne à mercredi, le 8 juillet 1891 à 3 heures de l'après-midi dans ce même bureau pour prendre cette question en considération.—Adopté.

Proposé par M. Joseph Mercier, secondé par M. Elie Plante :

Que le rapport de cette assemblée soit imprimé et distribué aux actionnaires pour leur information. Et l'assemblée s'ajourne.

A une assemblée subséquente des directeurs, M. F. X. Saint Charles a été réélu président et M. Laurent a été réélu vice-président.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS

Dame Zéphérine Cabana, épouse de M. Méril Ménard, commerçant de St Hyacinthe.

DIVIDENDES

Dans l'affaire de François Giroux, de Montréal ; premier et dernier dividende payable à partir du 25 février. Kent & Turcotte, curateurs.

Daus l'affaire de Télesphore Monpas, de St Pierre les Becquets ; premier dividende payable à partir du 5 février. Kent & Turcotte, curateurs.

Dans l'affaire de A. Thériault de Fraserville ; deuxième et dernier dividende payable à partir du 4 février 1891 N. Matte, curateur.

Dans l'affaire de William Beattie, de Melbourne ; premier dividende payable à partir du 4 février. Mairs et Thomas, curateurs.

Dans l'affaire de E. R. Bellerose ; dividende payable à partir du 2 février. L. G. G. Béliveau, curateur.

CURATEURS

MM. Kent & Turcotte, ont été nommés curateurs à la faillite de M. J. B. Plamondon, de St Louis de Bonsecours.

M. John McD. Hains, a été nommé curateur à la faillite de MM. L. Marion & Cie, de Hull.

MM. Bilodeau & Renaud, ont été nommés curateurs à la faillite de A. Boucher & Cie.

M. L. A. Bériau a été nommé curateur à la faillite de Dame Marie Adèle Lesieur Desaulniers.

MM. Bilodeau & Renaud, ont été nommés curateurs à la faillite de MM. F. X. Bertrand & fils.

MM. Kent & Turcotte, ont été nommés curateurs à la faillite de M. Amédée Larivière de St Basile le Grand.

M. Charles Desmarteau, a été nommé curateur à la faillite de M. Nap. Rousseau.

M. Charles Desmarteau, a été nommé curateur à la faillite de M. J. B. Cadieux de St Louis du Mile End.

FAILLITES

Ceux de nos abonnés qui désireraient avoir des informations précises sur les causes de faillite, les principaux créanciers, la perspective de dividendes et le caractère d'un commerçant en faillite, pourront s'adresser à MM. Chaput Frères, agence commerciale, 10 Place d'Armes, Montréal.

Knowlton. — M. Clovis N. Deragon, marchand, a fait cession de ses biens à la demande de M. E. Vincelette.

Québec.—M. Théophile Chamberland, hotelier, a fait cession de ses biens.

Montréal.—M. Loric Abinovitch, confections, a fait cession à la demande de M. Jos. Barnelie.

Passif environ $3,500. Assemblée des créanciers le 24 janvier.

M. Jos. Roy, marchand de nouveautés a fait cession de ses biens.

Passif environ $32,000. Assemblée des créanciers le 24 janvier.

Woodman J. Tabb, marchandises de fantaisie a fait cession à la demande de Hans Hemken.

Une demande de cession a été signifiée à James Tigh & Cie, encanteurs.

M. H. O. Sénécal, fruits et vaisselle, a fait cession à la demande de M. J. C. Duclos.

Passif environ $1,000. Assemblée des créanciers le 23 janvier.

M. J. C. Duclos, vaisselle, a fait cession à la demande de J. L. Cassidy & Cie.

Passif environ $4,000. Assemblée des créanciers le 28 janvier.

MM. O. Coté & Cie, épiciers, ont fait cession de leurs biens.

Passif environ $1,200. Assemblée des créanciers le 28 janvier.

MM. McLachlan frères et Cie, nouveautés en gros, ont fait cession de leurs biens à la demande de la Banque des Marchands.

Passif environ $800,000. Assemblée des créanciers le 2 février.

W. I. Lindsay (Lindsay Gilmour & Cie) a fait cession de ses biens.

Passif environ $200,000. Assemblée créanciers le 2 février.

Myer Blumenthal, confections, a reçu une demande de cession. Passif $15,000.

Delle Anastasie Dagenais (Jos. Dagenais) nouveautés, a fait cession de ses biens.

Passif environ $15,000. Assemblée des créanciers le 27 janvier.

Coteau St Louis. — Reid & Denman, marchand de bestiaux, ont fait cession.

Passif $500.

Windsor Mills.—M. Télesphore Roux, magasin général, est en faillite.

St Justine de Newton.—M. D. J. McIntosh, magasin général a fait cession.

Passif environ $10,000. Assemblée des créanciers le 24 janvier.

St Stanislas.—M. F. X. A. Trudel, magasin général a fait cession de ses biens.

NOTES

On dit que deux autres maisons de nouveauté, en gros, rue St Hélène, à Montréal, sont sur le point de suspendre leurs paiements.

Les procédés pris contre Mme Moore (T. F. Moore & Cie) dont nous parlions la semaine dernière, ont été discontinués ; Mme Moore ayant désintéressé tous ses créanciers.

VENTES DE STOCKS

Montréal.—W. A. Whinfield & Cie, stock de biscuits et pâtisserie. Vente sur soumissions reçues jusqu'au 30 janvier à midi par le curateur M. A. W. Stevenson.

Amédée Beaupré, épicier. Vente par encan le 29 janvier au No 339 rue Notre-Dame.

R. Maillet & Cie, marchand tailleur. Vente par encan lundi le 26 janvier, chez Marcotte & frères.

F. X. Bertrand & fils, épicier. Vente sur soumissions reçues jusqu'au 28 janvier par MM. Bilodeau et Renaud curateurs.

St Hyacinthe.—E. Lajoie, ferblantier. Vente du stock et des propriétés du failli le 29 janvier au bureau du curateur, M. J. Morin, St Hyacinthe.

Lancaster.—Donald McCrimmon, magasin général. Soumissions reçues jusqu'à lundi le 26 janvier adressées à MM. Gault frères, Montréal.

Aux Intéressés

Les personnes désirant acheter des licences d'épiceries ou d'hôtel, ou vendre leurs épiceries ou leur hôtel, sont priés de venir me voir à mon bureau entre dix heures du matin et cinq heures de l'après-midi.

J. M. MARCOTTE, Curateur,
58 rue St Jacques, Montréal

Téléphone 776

J. M. MARCOTTE
Comptable et Auditeur
58 Rue ST-JACQUES
Montréal

Spécialité : Règlement d'affaires de faillites entre créanciers et débiteurs, sans frais judiciaires.

P. E. Emile de Lorimier
Comptable et Auditeur
SPÉCIALITÉ :
Règlement d'Affaires de Faillites.
BATISSE IMPERIALE,
107 St-Jacques, Montréal.
Téléphone Fédérale No 941.
Résidence, 724 Berri.

Négociation de prêts ; Vente et achat de Propriétés Foncières.

☞ M. de Lorimier offre en ce moment de magnifiques occasions pour placements en propriétés foncières [en ville].

SIMEON PROULX
MENUISIER & CHARPENTIER
No. 6½
Rue St. Charles-Borromée
MONTREAL

Ouvrage exécuté avec promptitude et à bas prix.

Spécialité : Cadres pour Bains, toujours en mains.

Nap. Blondin
No. 106
Rue des Erables
MONTREAL

PELLETERIES
Réparées,
Teintes ou Echangées aux meilleures
conditions possibles.
Casques, Manchons,
Robes de Voitures, etc, etc,
faits à ordre.

Premier Prix à l'Exposition Provinciale de 1880 pour la teinture des Pelleteries. Constamment en mains un assortiment considérable de Robes pour Voitures d'enfants, depuis $1.00 en montant.

☞ *Une visite est sollicitée.*

L. B. LAPIERRE
MAGASIN DE
CHAUSSURES
No. 60½
Rue St-Dominique, Montréal.

L. B. L. a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il vient de s'attacher les services d'ouvriers capables, et qu'il espère, par la qualité du cuir, la bonté et l'élégance de l'ouvrage, continuer à mériter une bonne part de leur patronage.

☞ Il continuera à se charger du réparage, qui sera fait avec soin et promptitude.

Banque d'Hochelaga

Capital versé	$710,100
Réserve	160,000

F. X. St Charles, président.
M. Laurent, vice-président.
R. Bickerdike, Chas. Chaput et J. D. Rolland
Directeurs.
M. J. A. Prendergast, gérant.
C. A. Giroux, assistant-gérant
A. W. Blouin, inspecteur

Bureau Principal	MONTREAL
Succursales	Géranis.
Trois-Rivières	H. N. Boire
Joliette	J. H. Ostigny
Sorel	A. A. Larocque
Valleyfield	S. Fortier
Abattoirs de l'Est	.....
Vankleek Hill, Ont.	Wm. Ferguson

Département d'épargne, au bureau principal et aux succursales.

Correspondants :
Londres, Ang., The Clydesdale Bank, limited
Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
New-York, The National Park Bank.
Boston, The Maverick National Bank.

Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas.

Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Remède Universel Inoffensif
pour détruire les
CORS et les DURILLONS
EN PEU DE JOURS.
— Prix : 25 CTS la boite. —
Entrepôt Général :
EDMOND BEAUCHAMP, 112 Ste-Elizabeth
MONTREAL

☞ Manufacturé à Paris, France, et recommandé par les sommités médicales.

JONC D'OR SOLIDE,
35c. pour un jonc valant $2.

Ce jonc est fabriqué d'une composition metallique reconverte de deux lourdes lames d'or solide de 18 karat. Il est garanti et gardera son lustre et sa beauté des années. Une garantie "bona-fide," est envoyée avec chaque jonc ainsi qu'un blanc, que vous pouvez remplir et renvoyer avec le jonc s'il ne vous donne pas satisfaction ; alors nous vous remettrons votre argent. Ce jonc se vend generalement $2.00, on ne peut le distinguer d'avec un de $10.00. Pour introduire nos montres et nos bijouteries nous enverrons ce jonc et en plus notre Catalogue et nos Termes Speciaux aux Agents, etc., sur reception de 35c. en timbres-postes. L'annonce d'un jonc de cette qualite n'a jamais ete faite auparavent. Envoyez vos commandes aussitot que possible ; car bientot il sera trop tard. (Envoyez un morceau de papier de la grosseur de votre doigt.) Adresser SEARS ET CIE., 112 Rue Yonge, Toronto, Can.

37